

Les spécificités juridiques de l'entreprise viticole



OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier et analyser les principaux enjeux juridiques liés à l'activité viticole
- Accompagner et conseiller efficacement les viticulteurs à chaque étape de la vie de leur exploitation, de sa création jusqu'à sa transmission ou cession

PÉDAGOGIE

Elisabeth SEYNHAEVE,
Notaire à Saint-Emilion (33)
Emeric LEHANNEUR,
Notaire à Beaune (21)

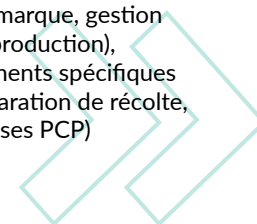
PROGRAMME

Analyse des spécificités juridiques applicables à l'activité viticole :

- Les particularités du statut du fermage en viticulture : modalités de fixation du fermage, métayages dérogatoires et diversité des arrêtés préfectoraux
- Le régime des autorisations de plantation

- La répartition des charges liées aux travaux ainsi qu'au financement des plantations, replantations, complantations
- Le devenir des parts de cave coopérative en cas de décès d'un associé-coopérateur ou lors de la cession d'une exploitation assortie d'un engagement coopératif

- Le traitement juridique des spécificités viticoles dans le cadre d'une vente ou d'une cession de parts : marque, gestion des stocks (contrôle et traçabilité de la production), avances aux cultures, analyse des documents spécifiques et des diagnostics particuliers (CVI, déclaration de récolte, cahier des charges, contrôle ODG, analyses PCP)



DATE ET HORAIRES

Vendredi 20 novembre 2026
09h30 - 17h30

LIEU

Paris

PUBLIC CONCERNÉ

Notaires et collaborateurs

PRÉREQUIS

Il n'y a pas de prérequis pour suivre la formation.



TARIF ET DURÉE

Durée : 7 heures, 1 jour
Tarif : 410 € HT soit 492 € TTC

MOYENS TECHNIQUES

Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours magistral et interactif (questions/réponses). Etude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au moyen d'un QCM.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Les inscriptions se font en ligne uniquement, muni de votre identifiant ID.not à l'adresse suivante : <https://formation.adnov.fr>. Si vous n'avez pas de compte ID.not, la Hotline ADNOV est joignable au 0800 710 620.
- Les inscriptions sont possibles jusqu'à 15 jours avant le début de la formation.
 - Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription
 - La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée.
 - Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation.
 - À l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé.
 - La facture sera éditée à l'issue de la formation.